



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hérault

Commune : Saint-Privat

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame-des-Salces

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame-des-Salces

Protection : classement

Arrêté : inscription le 03/12/1937

Étendue de la protection : Eglise, à l'exception de la nef classée : inscription par arrêté du 3 décembre 1937-

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.